

Travaux de la Chambre

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, il est très important non seulement que nous préservions la décourum, mais encore que nous respectons le Règlement et les traditions de la Chambre. Comme vous l'avez dit, j'avais effectivement employé un langage antiparlementaire. Je me fais un plaisir de retirer le mot «volontairement». J'espère que ma collègue fera preuve de la même galanterie, si vous me passez l'expression.

• (1510)

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Monsieur le Président, je ferai preuve de courtoisie en retirant le mot «flagrant» de ce que j'ai dit.

M. le Président: La présidence remercie les deux députés de ce qu'ils viennent de faire. Si leurs collègues de l'un ou l'autre sexe pouvaient suivre leur exemple à l'avenir, cela améliorerait l'atmosphère des débats.

L'hon. Steven E. Paproski (Edmonton-Nord): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement pour la même raison. Je ne sais pas si vous vous souvenez des échanges de paroles que j'ai eus avec le ministre d'État à la Santé et au Sport amateur (M. Olivier). Je ne crois pas qu'il ait cherché délibérément à induire la Chambre en erreur à propos de la somme que les loteries permettraient de recueillir étant donné qu'elles réalisent actuellement un bénéfice annuel de 35 millions et qu'elles vont perdre...

M. le Président: Bien sûr, le député a le droit de lancer un débat sur cette question et sans doute aura-t-il quelques bons arguments à invoquer. Je l'invite à faire, pour cela, une déclaration en vertu de l'article 21 du Règlement ou de profiter d'une autre occasion.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

PÉTITIONS

M. MITGES—LES RECOMMANDATIONS CONCERNANT L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

M. Gus Mitges (Grey-Simcoe): Monsieur le Président, je suis heureux de présenter une pétition signée par des habitants de la circonscription de Grey-Simcoe qui sont très inquiets et demandent au gouvernement de faire tout son possible pour maintenir une industrie automobile rentable, ainsi que les autres industries connexes comme celles du caoutchouc, du verre, des plastiques, des textiles, de l'acier, de l'aluminium, des machines et des produits électriques. Les pétitionnaires demandent donc au ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Lumley) de donner suite aux recommandations du

groupe de travail qui a été chargé d'effectuer une étude approfondie sur tout ce secteur. L'adoption de ces recommandations par le ministre contribuera fortement à instaurer un climat économique favorable à l'expansion de ces industries.

M. YOUNG—LA ZONE DÉNUCLÉAISIÉE

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, j'ai ici une pétition signée par plus de 500 habitants de ma circonscription. Ces gens de la circonscription de Beaches, en Ontario, et d'autres citoyens inquiets qui se prévalent maintenant de leur droit séculaire et incontesté de présenter un grief commun, convaincus que votre honorable assemblée saura y porter remède, déclarent humblement que les Canadiens s'opposent à la course aux armements et à l'escalade de celle-ci et qu'ils sont convaincus que les essais des missiles de croisière au Canada rendent notre pays complice de la course aux armements.

A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de montrer qu'il s'oppose à la course aux armements en déclarant le Canada zone dénucléarisée.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

AVIS D'ATTRIBUTION DE TEMPS POUR L'ÉTUDE DU PROJET DE LOI C-21 À L'ÉTAPE DE LA 2^E LECTURE

L'hon. Roy MacLaren (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, je voudrais dire à la Chambre que, en dépit de consultations entre les représentants des partis, il a été impossible de s'entendre, aux termes des articles 80 et 81 du Règlement, au sujet de l'attribution du temps à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi C-21 portant pouvoir d'emprunt. Par conséquent, à la prochaine séance de la Chambre, je présenterai une motion aux termes de l'article 82 du Règlement en vue d'attribuer un jour de séance à cette étape du projet de loi.

Des voix: La clôture!

* * * *

[Français]

M. Pinard: Monsieur le Président, je voudrais informer la Chambre d'un changement dans l'ordre de ses travaux pour le reste de la semaine. Contrairement à ce qui a été indiqué la semaine dernière, demain ne sera pas une journée d'opposition, mais ce sera plutôt vendredi de cette semaine. Ce sera alors le premier jour d'opposition de la présente période des travaux au sujet des subsides. Demain et jeudi, on étudiera, et ce sera à l'ordre du jour, le projet de loi C-21 visant à autoriser le gouvernement à emprunter une certaine somme d'argent.